



**M.A SAINTES**

***Le personnel de la MA SAINTES ne supporte plus cette gestion «COÛTE QUE COÛTE» et «VAILLE QUE VAILLE».***

***Le mardi 13 février, les OS étaient conviées à une réunion en présence de la directrice placée de la DI, du directeur des ESP de la D.I et de notre chef d'établissement par intérim. Cette réunion avait pour sujet la mise en place des ELSP au sein de notre établissement dès le 01 mai 2024.***

***Depuis août 2023, l'UFAP alerte la D.I du manque de personnel à venir (2 départs en retraites qui attendaient à la réforme préhistorique de FO&DAP) : « la MA Saintes sera dans l'incapacité humaine de mettre en place les ELSP et qu'il serait judicieux un report au 01 juillet 2024 ».***

***Dès le début de la réunion, le directeur des ESP était heureux de nous annoncer la prise de fonction par anticipation au 02 mai au lieu du 01 juillet de notre collègue qui vient des PREJ (pourtant, malgré de grande difficulté, la DISP refuse les prises de fonctions anticipées pour les surveillants PSE et les surveillants de coursive). Nous n'osons imaginer la hauteur des primes d'objectifs pour la mise place des ELSP !***

***Cette nouvelle recrue qui ne connaît pas notre établissement et ses coursives, devra former l'équipe dédié de deux agents puis de trois agents au 01/07, tout cela au détriment de la détention!***

***Conséquence retrait d'un agent de détention pour l'équipe ELSP, passage en mode dégradé de jour comme de nuit pour le personnel (équipe à 3) mais surtout pas pour les activités et intervenants extérieurs, il ne faut pas contrarier le mode de vie de nos chers pensionnaires.***

***Quid des belles promesses de notre chef d'établissement par intérim aux trois collègues locaux validés qui devaient intégrer l'équipe dédiée?***

***Au passage, nous avons pu constater en peu de temps le très peu d'intérêt du directeur des ESP envers les OS qui après son beau discours, a passé son temps sur son téléphone portable au lieu d'écouter nos craintes et nos difficultés.***

***Le bureau local UFAP exige le respect du protocole de 2009 avec le passage du service de nuit à 4 agents!!!***

***Le bureau local UFAP ne négociera pas de mode dégradé sans diminutions des activités et intervenants extérieurs !!!***

***Le personnel de la MA SAINTES ne supporte plus cette gestion  
« COÛTE QUE COÛTE » et « VAILLE QUE VAILLE ».***

à Saintes le 14/02/2024, Le bureau local

